

M. l'Orateur: A l'ordre. Je donne la parole au député de Dauphin. Le député veut-il invoquer le Règlement?

M. Forrestall: Non, monsieur l'Orateur, je ne sais pas comment procéder. Je veux poser une question supplémentaire mais s'il le faut je le ferai en soulevant la question de privilège. Je veux savoir...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence a donné la parole au député de Dauphin. Si le député veut invoquer le Règlement, je l'écouterai et déciderai s'il y a eu infraction au Règlement de la Chambre.

M. Forrestall: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. Si l'on doit déduire des réponses du ministre des Transports que les droits pétroliers imposés du fait de pollution de la mer n'intéressent qu'une région très limitée du Canada, l'attitude du ministre en ce qui concerne la perception de ces droits constitue une injustice à l'égard des Terre-Neuviens, de la Chambre des communes et même du groupe industriel. Je pense qu'il devrait reconnaître ce fait et prêter au moins quelque attention aux autres régions du Canada.

M. l'Orateur: Le député de Dauphin a la parole.

* * *

LES QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE—LES PRÉVISIONS DE LA C.A.C.—LE POINT DE VUE DU GOUVERNEMENT

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au très honorable premier ministre. Le président de la Commission d'assurance-chômage ayant déclaré que la Commission a basé ses estimations sur un taux de chômage de 6 p. 100 pour l'année 1972, le premier ministre peut-il nous dire si ce chiffre représente l'estimation de l'ensemble du gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

L'INDUSTRIE

LA DEMANDE DE GARANTIE DE LA DOMINION AIRCRAFT CORPORATION

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. La Dominion Aircraft Corporation de Vancouver a-t-elle demandé à son ministre de se porter garant d'un prêt bancaire d'environ 3 millions de dollars destiné à permettre à cette société canadienne de fabriquer un appareil ADAC, le Skytrader 800, et de fournir ainsi du travail à quelque 400 ou 500 personnes dans le sud de la Colombie-Britannique? Le ministre a-t-il reçu une telle demande, et si c'est le cas, cette demande a-t-elle été acceptée ou refusée?

[L'hon. M. Jamieson.]

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu à cette question en répondant au député de Peace River. A ce moment-là, j'ai déclaré que nous avons effectivement reçu une demande d'aide générale à la transition il y a cinq ou six mois, mais que nous l'avons rejetée parce que la compagnie ne fabriquait rien au Canada. La compagnie est revenue à la charge il y a deux ou trois semaines, alléguant cette fois qu'il s'agissait d'un programme de recherche qui pourrait cadrer avec le PAIT, et c'est cette demande que nous sommes à examiner.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, vu que cette compagnie a des commandes fermes pour 23 avions, avec possibilité d'en fabriquer 17 autres, le ministre ne pense-t-il pas qu'il y aurait lieu de considérer si la demande...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question de l'honorable député constitue évidemment une intervention auprès du ministre.

POSSIBILITÉ D'AIDE À L'AVIONNERIE

M. Robert P. Kaplan (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre de l'Industrie et du Commerce. A la suite de son intéressante déclaration de ce matin au comité des finances, sur l'avenir de l'avionnerie, je voudrais demander au ministre si nous pouvons espérer une déclaration générale sur l'aide à cette industrie, quand cette déclaration aura lieu et si on prendra un engagement important envers cette industrie?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, si mon honorable ami pense à la décision concernant le programme STOL DC H7 de la société De Havilland, une décision serait certes imminente. Certaines allocations ont déjà été dépensées à cet égard les années précédentes, et il reste maintenant à préciser l'avenir de ce programme de recherche et de développement.

* * *

L'AGRICULTURE

L'UTILISATION DES POMMES DE TERRE DANS L'Î.-P.É.— LA QUESTION DES PRIX ET DES EXPORTATIONS

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Agriculture. Tout en accueillant avec plaisir la déclaration faite par le ministre cet après-midi au sujet de l'emploi des pommes de terre comme provende dans l'Île-du-Prince-Édouard, je dirai que sa déclaration suscite peut-être plus de questions qu'elle n'en règle. Peut-il indiquer le prix de vente qui sera demandé pour ces pommes de terre? En outre, peut-il préciser si l'Office de stabilisation a maintenant fait appel à tous les moyens possibles pour vendre ces pommes de terre sur les marchés d'exportation, aspect auquel il a fait allusion la semaine dernière?